

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION
CC_2024_007**

L'an deux mille vingt quatre, le cinq février à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 23 janvier 2024, conformément à la loi.

OBJET :**Présents :****COMMISSION 1 -
MOBILITE -
AMENAGEMENT - ADS**

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Bruno RUSINEK, Benjamin DUMORTIER, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, Nathalie DEBIEVE, Michel MAILLARD, Guillaume FLUET, Alain DUCHESNE, Jean-Luc LEFEBVRE

PLUI

*PLU de LANDAS -
Approbation de la
modification de droit
commun*

Ont donné pouvoir :

Joëlle DUPRIEZ, procuration à Luc MONNET
Arnaud HOTTIN, procuration à Bernard CHOCRAUX
Nadège BOURGHELLE-KOS, procuration à Luc FOUTRY
Sylvain CLEMENT, procuration à Michel DUPONT
Frédéric MINET, procuration à Benjamin DUMORTIER
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS
Alain BOS, procuration à Thierry DEPOORTERE

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 38
Procurations : 7

Nombre de votants : 45**Absents excusés :**

Cathy POIDEVIN, Vinciane FABER, Anne-Sabine PLAYS, Gilda GRIVON,
Frédéric SZYMCZAK, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 5 février 2024

Délibération CC_2024_007

COMMISSION 1 - MOBILITE - AMENAGEMENT - ADS

PLUI

PLU de LANDAS - Approbation de la modification de droit commun

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment l'article L.153-36 et suivants et l'article L.153-41 et suivants,

Vu l'Arrêté Préfectoral du 3 août 2021 portant transfert de la compétence PLUi à la Pévèle Carembault au 1er juillet 2021,

Vu la Délibération du Conseil Communautaire n° CC_2022_141 du 04/07/2022 prescrivant la modification de droit commun du PLU de Landas,

Vu les Avis des personnes publiques associées consultées conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme,

Vu la Décision n°2023-7372 du 19/09/2023 de la Mission Régionale d'autorité environnementale (MRAE) des Hauts-de-France dispensant d'évaluation environnementale la modification de droit commun du PLU,

Vu la Décision du Tribunal Administratif de Lille du 06/10/2023 portant désignation du commissaire enquêteur,

Vu l'Arrêté ADGM_2023_030 du 10/10/2023 de Monsieur le Président de la Pévèle Carembault ouvrant l'enquête publique,

Vu l'Avis d'enquête publique régulièrement affiché et publié dans la presse,

Vu l'Enquête Publique, s'étant déroulée du 06/11/2023 au jeudi 21/11/2023, conformément à l'article L153-41 du code de l'urbanisme,

Vu le Rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, remis le 11/12/2023,

Vu l'avis favorable assorti de trois recommandations, rendu par le commissaire enquêteur,

Vu l'avis de la Commission 1 - Aménagement, mobilité et ADS lors de sa séance du 24 janvier 2024.

La modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de LANDAS a pour objet d'ajuster plusieurs points du règlement communal du PLU de la commune, pour garantir l'efficacité des règles et leur mise en œuvre. Il s'agit également de sécuriser les autorisations d'urbanisme, en limitant les marges d'interprétations de ces règles.

De même, la modification de droit commun permet de corriger quelques erreurs matérielles relevées et de poursuivre la déclinaison des objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), à travers la mobilisation des outils réglementaires.

Suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet assorti de trois recommandations.

Par conséquent, il invite la Communauté de communes à :

- « expliciter de manière plus compréhensible par le public les modifications demandées, sans les modifier sur le fond comme la Communauté de communes Pévèle Carembault s'y est engagée dans son mémoire en réponse ».

- « *intégrer, comme elle le propose dans son mémoire en réponse, les modifications demandées par la TRAPIL (société qui exploite le transport des hydrocarbures par pipeline) dans une annexe au PLU de la commune de LANDAS.* »
- « *informer largement le public des modifications apportées au PLU de la commune de LANDAS et la poursuite la procédure d'élaboration du PLUi de la communauté de communes dont fait partie la commune de LANDAS.* »

Les recommandations mentionnées ci-dessus ont été prises en compte dans la modification de droit commun du PLU de LANDAS.

La modification de droit commun du PLU de LANDAS, telle que présentée au Conseil communautaire, est prête à être approuvée, conformément à l'article L.153-43 du code de l'urbanisme.

Les pièces relatives à l'approbation de la modification de droit commun du PLU de LANDAS figurent en annexe de la présente délibération.

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 45 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 45 VOTANTS) :

- ***D'approuver la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de LANDAS.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUTRY

Signé électroniquement par : Luc F
Date de signature : 05/02/2024
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2024_007B
Objet :	PLU de Landas - Approbation de la modification de droit commun
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1 - Documents d urbanisme
Identifiant unique :	059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	2.7 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2024_007 _ PLU de Landas _ Approbation de la modification de droit commun.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	186.7 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 1 _ Note explicative.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	723.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 2 _ Annexe 1 Atlas Carto.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	1.7 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : 3 _ Annexe 2 Auto Evaluation.pdf	application/pdf	724.4 Ko

Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_4.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	127.7 Ko
Nom original : 4 _ Avis MRAe.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_5.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	138.5 Ko
Nom original : 5 _ AVIS CCI.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_6.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	33.3 Ko
Nom original : 6 _ AVIS CDPENAF.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_7.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	42.1 Ko
Nom original : 7 _ Avis Chambre agriculture.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_8.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	1.5 Mo
Nom original : 8 _ Avis TRAPIL.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_9.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	137.4 Ko
Nom original : 9 _ Nomination du commissaire enqueteur.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_10.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	145.2 Ko
Nom original : 10 _ ARRETE enquete publique.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_11.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	111.2 Ko
Nom original : 11 _ AVIS enquete publique.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_12.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	202.1 Ko
Nom original : 12 _ Rapport EP.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_13.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	200.7 Ko
Nom original : 13 _ Conclusions et avis EP.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_14.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	62.5 Ko
Nom original : 14 _ Deliberation lancement.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240205-CC_2024_007B-DE-1-1_15.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	6 février 2024 à 11h48min16s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	6 février 2024 à 11h48min19s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Fany DUQUENNE
En attente de transmission	6 février 2024 à 11h48min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 février 2024 à 11h48min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 février 2024 à 11h48min44s	Reçu par le MI le 2024-02-06